



En juin dernier, alors que l'extrême droite et son programme, porteur d'idées fascistes, étaient aux portes du pouvoir, nos organisations syndicales rappelaient la nécessité de combattre syndicalement pour faire émerger une société humaniste, écologiste, féministe et socialement juste faisant barrage aux programmes et aux candidat.e.s porteur d'une société de l'exclusion, de la violence et de la brutalité sociale.

Alors qu'à l'issue des élections législatives, l'extrême droite était battue dans les urnes, nos organisations disaient leurs satisfactions d'avoir contribué à la mobilisation intersyndicale et de la société civile à revendiquer une société juste, durable et équitable. Elles ont, en toute indépendance, pris leurs responsabilités dans la dynamique visant à empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir et à rompre avec les politiques libérales.

Aujourd'hui ce Président qui porte une lourde responsabilité dans la crise démocratique, refuse de prendre en compte le résultat du vote et les attentes de la population de mesures porteuses d'espoir, d'une revalorisation des salaires, de l'abrogation de la dernière loi sur les retraites, du renforcement et de l'accès aux services publics d'éducation, de santé, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion de l'eau, et plus généralement pour la satisfaction des besoins droits sociaux de l'ensemble de la population.

Emmanuel Macron et le gouvernement démissionnaire sans légitimité, dont la politique a plongé le pays dans une crise sociale, politique et démocratique majeure inédite, s'obstinent dans leur déni de la réalité et de la démocratie.

Nos organisations syndicales soutiennent toutes les mobilisations appelant à faire appliquer le résultats des urnes et à mettre en place des mesures qui répondent à l'urgence sociale, climatique et démocratique en accord avec ses revendications, notamment le 7 septembre 2024. Elles appellent leurs militant.e.s à prendre toute leur place dans la construction de la société que nous revendiquons et que réclament nos concitoyen.ne.s.

Chartres, le 3 septembre 2024